

NOV. 2020

Feuille d'infos Archamps



WWW.MAIRIE-ARCHAMPS.FR

© Reflex Communication

EDITO

L'automne est là, les paysages de nos campagnes et de notre Salève deviennent magnifiques. J'aimerais pouvoir vous dire que nous préparons toutes les festivités qui accompagnent d'habitude cette belle saison, mais ce tenace Covid nous mène la vie dure !

Halloween dans les rues du village n'a pas eu lieu à cause du reconfinement. Nous avons cependant pu nous donner un air de fête à l'occasion de notre marché alimentaire du jeudi : les citrouilles étaient bien là !

Le 11 novembre, 6 personnes seulement pourront participer à la commémoration de l'armistice, mais je promets à nos anciens combattants une cérémonie dans les règles avec un dépôt de gerbe, une minute de silence. Même sans fanfare, la Marseillaise résonnera, et avec elle l'esprit républicain.

Le marché de Noël ne pourra pas avoir lieu, le repas des aînés non plus, mais que nos anciens soient rassurés une belle surprise les attend tout de même pour cet automne. Nous ferons contre mauvaise fortune grand cœur !

Quel chamboulement cette année ! Et quel début de mandat... rien ne se passe comme d'habitude ! J'aimerais tellement que nous puissions faire une grande fête, dès que possible je mettrai cela au programme ! Gardez un moral d'acier, restez prudents, pour pouvoir quand même fêter cette fin d'année avec vos proches. Un grand Bravo à tous les enfants de l'école qui respectent très bien les gestes barrières, et je tiens

à exprimer toute ma gratitude également à tous les adultes qui viennent à l'école en respectant à la lettre les consignes de sécurité sanitaire.

Nos équipes se préparent aussi pour que vous soyez en sécurité en cas de chute de neige, mais que les petits se rassurent : les services techniques prendront bien garde à laisser juste ce qu'il faut pour le traineau du Père Noël !

J'espère de tout cœur pouvoir vous retrouver début janvier pour la cérémonie des vœux et partager un verre ensemble.

En attendant prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent !

Anne RIESEN



Une scène bien décorée par les agents municipaux à l'occasion du marché alimentaire d'Halloween.

ACTION MUNICIPALE

LA CHRONIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

En ce début d'automne votre Conseil municipal a dû effectuer un certain nombre de formalités indispensables à la régulation des actions communales et de la Communauté de Communes (CCG), reportées en raison de la crise du COVID. Lors des deux réunions « de rentrée », les 8 septembre et 6 octobre, le conseil a ainsi élu ses représentants dans les commissions créées par la CCG sur des sujets aussi divers que l'accessibilité, les impôts directs, la police pluri-communale. Un élu référent pour la sécurité routière a également été désigné. Par ailleurs, la commune a adhéré au service de conseil en matière de gestion des eaux pluviales, proposé par la CCG. Il permet d'obtenir conseils, diagnostics, aide au suivi des études et projets en matière de gestion des eaux pluviales, ou pour l'instruction des actes d'urbanisme.

Afin d'améliorer les services à la population, le conseil municipal a également décidé de créer un emploi permanent pour compenser le départ à la retraite de l'un de nos agents techniques en janvier 2021. La personne recrutée devra présenter des compétences en lien avec les enjeux et projets de notre village, en l'occurrence le suivi des travaux de voiries, de bâtiments et d'aménagements urbains. Enfin, le conseil a validé le recours à l'apprentissage pour permettre au service technique d'accueillir un jeune en formation (niveau Certificat d'Aptitude Professionnelle) et ainsi assurer la transmission des savoirs et offrir une perspective professionnelle à une nouvelle génération.

Les réunions du conseil servent aussi à poser les jalons des projets de la municipalité. Ces deux derniers mois, le conseil a examiné l'avancée des travaux du nouveau groupe scolaire, et les mesures à prendre pour éviter au maximum les désagréments pour les riverains. Il a par ailleurs renouvelé son soutien aux associations du téléski et du foyer nordique du Salève pour la saison 2020-2021, dans la continuité des investissements importants réalisés par la précédente municipalité. Une concertation avec ces associations aura lieu pour trouver d'éventuelles alternatives dans la perspective d'années sans neige. Du côté des actions de sensibilisation à la gestion de notre environnement et du développement du « vivre ensemble », les élus ont officiellement lancé le processus pour le renouvellement du label « Notre Village - Terre d'Avenir », et validé l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle polyvalente.

Une belle énergie a animé toute l'équipe, qui regrette que le COVID, encore, réduise pour quelque temps les occasions d'accueillir le public lors des conseils et d'échanger avec les habitants. Notre village saura dépasser ce désagrément conjoncturel. L'équipe municipale et tous les agents demeurent à vos côtés en cette période particulière, n'hésitez pas à signaler toute situation de détresse auprès de la mairie !

Nathalie HERLEMONT, pour le conseil

DES JARDINS PARTAGÉS AUX CRÊTS D'ACIER ; ÇA VOUS INTÉRESSE ?

A côté de l'aire de jeux qui sera prochainement implantée dans le secteur des Crêts d'Acier, la Mairie réfléchit à la création de jardins potagers. Quelques parcelles individuelles d'une douzaine de mètres carrés seraient ainsi mises à disposition des habitants pour être cultivées. Si ce projet vous intéresse, merci de contacter la mairie.

NOTRE VILLAGE TERRE D'AVENIR - ACTE 2

Le label "Notre Village Terre d'Avenir", obtenu sur la période 2017 - 2020, valorise notre commune pour ses actions en matière de développement durable. La municipalité a décidé de renouveler la demande de labellisation pour la période 2021 - 2024. Cet Agenda 21 - programme 2 précisera les différents choix permettant des actions concrètes à l'échelle locale en faveur des générations futures, de la vie économique et sociale et de la protection de l'environnement. La population sera consultée pour proposer en partenariat avec les élus des idées de projets adaptés et nécessaires au village.



En savoir plus :

<https://www.vie-publique.fr/fiches/274842-quest-ce-que-lagenda-21>

COVID-19 ET CONFINEMENT

Les nouvelles dispositions prises par le gouvernement pour endiguer l'épidémie nous contraignent une nouvelle fois à limiter les interactions sociales. Toutefois, nous devons absolument éviter que ces contraintes ne produisent des situations d'isolement dont les conséquences peuvent être dramatiques. Prenons soin les uns des autres !

Comme annoncé par le Président de la République lors de son allocution du 28 octobre, les services publics, dont la Mairie, restent ouverts et mobilisés à vos côtés pour vous accompagner au mieux dans cette crise. Les horaires d'ouverture de l'accueil et du standard téléphonique (04 50 43 62 18) sont inchangés.

Par ailleurs, toutes les réponses utiles sur la crise sanitaire sont régulièrement mises à jour et disponibles sur le site Internet de la Préfecture :



www.haute-savoie.gouv.fr/Actualites/Actualites/Coronavirus-Covid-19

MIAM, SYMPA LE MARCHÉ ALIMENTAIRE

Le nouveau marché alimentaire qui a lieu tous les jeudis de 16h à 20h place de l'Eglise connaît depuis son inauguration le 3 septembre un grand succès. Nous vous informons que suite à une concertation avec les vendeurs, le marché mensuel du 3^{ème} samedi du mois n'aura plus lieu car ils n'avaient plus assez de clientèle.

Nous souhaitons vous présenter ceux qui font vivre ce marché et que vous avez dû ou allez côtoyer !

Ce mois-ci nous vous présentons trois vendeurs.

Ne vous en faites pas, nous vous présenterons les autres au fur et à mesure des prochaines feuilles d'information !



LA FERME DE MONTAILLOUX Producteur de fromages de chèvre

Célie Filippi propose du fromage frais fabriqué tous les jours à la ferme familiale de Présilly depuis 2010 avec le lait de 130 chèvres. Les chèvres sont nourries au foin et avec les propres regains de la ferme. Depuis 2014, elle propose ses produits sur cinq marchés par semaine ainsi que dans les commerces locaux tels que le magasin de producteurs Au Champs Paysans de Collonges, le Petit Casino du Châble et de Gex et la fromagerie Bouchet de Beaumont. Venez goûter ces bons produits du terroir.

CHEZ L'AUVERGNAT Charcutier

Depuis deux ans, Christian Vuilleumier propose en Haute-Savoie des produits fermiers non industriels de type charcuteries et salaisons issus de porcs élevés sans cage dans la Loire.

Les produits de Christian sont bien convoités puisqu'il ne fait pas moins de sept marchés en cinq jours ! Il sera heureux de vous rencontrer sur le marché et de vous faire goûter le saucisson.



LA RÔTISSERIE DE LAURENT Poulets fermiers

Laurent Mabut travaille depuis 1997 à la ferme de Beaumont. Cela fait un an qu'il effectue à son compte la vente sur les marchés des poulets de plein air issus de cette ferme. Six marchés par semaine profitent de ses volailles fermières.

Avec Laurent, soyez sûrs que les poulets sont locaux ; en plus c'est sa compagne qui prépare maison les gratins les accompagnant !



LES ATSEM

Nous tenons à vous présenter l'équipe qui s'occupe de l'accueil de vos enfants durant le temps scolaire et péri-scolaire, et profitons de cette occasion pour les féliciter et les remercier de leur engagement hors-norme durant cette période chargée par la pandémie.



De gauche à droite: Annie, Christelle, Sabrina, Céline, Hadja, Jennifer, Elsa, Cathy et Karelle

SAISON DE SKI - QUE TOMBE LA NEIGE !

Cette année encore, l'équipe municipale a décidé de tout mettre en œuvre pour pouvoir ouvrir le domaine skiable du Salève. Le manque de neige n'a pas permis de skier l'hiver dernier mais il y a deux ans, trente-et-une journées de ski avaient pu être organisées pour la plus grande joie des habitants de la région.

La commune d'Archamps a dépensé près de 400 000 € ces dernières années pour la rénovation du foyer de ski, la remise en route du télési, l'achat d'une dameuse, un quad pour les secours ainsi que du matériel de ski de piste et de ski de fond.

Une saison d'ouverture coûte en moyenne 22 000 € répartis à 50 % pour l'entretien du télési et 50 % pour le fonctionnement du foyer, salaires et petits frais.

Nous tâchons donc de solliciter les communes voisines françaises et suisses afin de participer financièrement à cet investissement qui, chaque année, profite à l'ensemble du bassin de la région, Suisse y compris.

L'association en charge du ski à La Croisette recherche des bénévoles ! Ils vous accueilleront avec grand plaisir... veuillez contacter M. Blaise THORENS par email ats.74160@hotmail.fr

Et que tombe la neige !

David ZAMOFING



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale a malheureusement dû renoncer au traditionnel repas des aînés en raison de l'épidémie de Covid. Nous espérons pouvoir organiser cet événement au printemps prochain.

ARCHPARC, CLICKEZ VOUS ÊTES TRANSPORTÉS !



Archamps n'est pas qu'un simple village de 2 500 habitants, et la Technopole, nouvellement renommée Archparc n'est pas seulement un cinéma ! C'est 170 entreprises, 1 600 salariés, un campus universitaire, un bioparc, des secteurs d'activités très diverses comprenant entre autres des technologies médicales de pointe, la pharmaceutique, le commerce, les services comptables, la recherche, la formation universitaire, l'horticulture.

Le 18 septembre, le SMAG (Syndicat Mixte de l'Aménagement du Genevois) qui gère la zone Archparc, a inauguré la navette echosmile <https://echosmile.eu/> durant la semaine de la mobilité douce. A cette occasion, plus de 150 personnes étaient présentes pour tester la navette.

Si vous souhaitez vous aussi embarquer dans un minibus sans chauffeur, rien de plus simple ! Présentez-vous dans la zone Archparc munis de votre smartphone et de l'application Echosmile : en quelques clics, vous passerez d'un arrêt à un autre à la vitesse de 15 km/h. Pas fou mais tout de même impressionnant quand on sait qu'on avance à l'aide de l'intelligence artificielle !

David ZAMOFING

VIEUX ARBRES ET ARBRES NOUVEAUX

Suite à des craquements suspects et des arbres tombés dans une copropriété au sentier des Chênes, un diagnostic de l'ONF a mis en avant quarante arbres vieillissants et dangereux à élaguer ou enlever. Pour notre sécurité, ces arbres sont enlevés par une entreprise en ce moment. Pour protéger les insectes, les fûts des chênes seront laissés à deux mètres de haut ou par terre et un reboisement sera fait avec cinq cents arbres locaux de type chênes ou charmes. Pas d'inquiétude, la nature sera préservée !

VIE DES ASSOCIATIONS

LE SOU DES ECOLES EST À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Vous avez envie de favoriser les activités créatives et sportives des enfants d'Archamps, alors venez aider le Sou des écoles.

Pas besoin d'être parent d'élève pour nous aider, il suffit d'avoir envie de donner 2 heures de votre temps lors d'un événement ponctuel, en nous aidant à la buvette, à la cuisine, à la vente de sapin ou pour préparer la course d'orientation, par exemple.

Notre association a pour but de soutenir financièrement les différentes activités et projets scolaires des enfants, de la petite section au CM2. Grâce à elle, les projets cirque, ski de fond, travail sur les émotions ou visite d'expositions ont par exemple pu avoir lieu l'année passée.

En nous envoyant un courriel à « contact@archamps-lesou.fr », vous serez sur la liste de diffusion et recevrez les informations concernant nos manifestations et, si le cœur vous en dit, vous pourrez vous inscrire sur un créneau horaire pour nous aider.

Comme chaque année il manque toujours un ou deux bénévoles à chaque manifestation, nous nous sommes dit qu'en élargissant le cercle des personnes disposées à nous aider nous aurions plus de chances de trouver les bénévoles...

Merci à vous pour votre lecture !

Stéphanie LOUIS, présidente du Sou

ASSOCIATION H'ÊTRE - LE YOGA, POURQUOI, POUR QUI ?

Le 7 septembre 2020, le groupe « Yoga » a repris sa pratique dans la salle polyvalente d'Archamps. Les cours sont interrompus en raison de l'épidémie de Covid ; nous espérons qu'ils reprendront au plus vite. Il sont prévus jusqu'à la fin du mois de juin.

Qu'est-ce que le Yoga ?

Ce n'est pas une question de théorie mentale, mais d'expérience (Sri AUROBINDO, philosophe, poète et écrivain spiritualiste qui a développé une approche nouvelle du yoga).

Avant tout une expérience à vivre

Une discipline universelle, qui vise à nous remettre en relation avec notre corps, nos sensations, notre intelligence intuitive.

Ceci nécessite toutefois un peu de persévérance...

Le Yoga de l'énergie ?

Tous les yogas favorisent la circulation de l'énergie ; toutefois, le yoga de l'énergie est une appellation de Roger Clerc pour une forme de yoga qu'il a souhaitée adapter à la pratique des occidentaux.

Pratique pour tous

Chacun travaille à son rythme. Pas de comparaison, pas de but à atteindre, juste accepter ses limites et faire avec ! Alors, le Yoga devient un moment que l'on se donne pour « prendre le temps », découvrir et vivre des exercices et des postures, puis accueillir nos sensations et ainsi développer notre acuité sensorielle qui nous réconcilie à notre être.



Cours les lundis de 18h30 - 19h45 et de 20h - 21h15 et les mardis de 8h45 - 10 h et de 10h15 - 11h30

Association Hêtre

Animatrice : Françoise URBAN, enseigne depuis 1986, affiliée Fédération Nationale des Enseignants du Yoga (FNEY)

Tél. : 04 50 35 12 87 / 06 19 33 44 41





L'ACCA (Association de Chasse Communale Agréée) d'Archamps compte cette saison 25 chasseurs et obéit à la loi des associations comme toutes les chasses non privées. Elle est dirigée par un conseil d'administration et un comité. Le président, Frédéric Diez-Baudet, est la personne responsable et représentative de l'association.

Le périmètre des ACCA correspond à celui de la commune concernée. Deux ou plusieurs ACCA ayant une frontière commune peuvent se regrouper pour former une AICA (Association Intercommunale de Chasse Agréée).

Chaque résident, résident secondaire ou propriétaire d'un terrain dont il peut faire apport à l'ACCA ou à l'AICA dispose d'un droit de chasse sur ce territoire.

Aujourd'hui la chasse est un sport-passion dont les règles sont très strictes par respect des espèces et du fait de l'usage d'armes à feu soumises à déclaration.

Depuis plusieurs décennies, cette pratique ancestrale a beaucoup évolué et si l'on peut aujourd'hui observer chevreuils, chamois et autres sangliers dans nos campagnes, c'est le résultat d'une gestion rigoureuse et raisonnée des différentes espèces.

Pour certaines, le chamois notamment, des comptages sont organisés afin de définir précisément les prélèvements maximum.

Ces prélèvements de gibier sont très encadrés pour ne pas mettre en danger l'espèce elle-même. Pour le chevreuil et le chamois présents chez nous, un nombre défini de bracelets est délivré par la Fédération. Ce bracelet doit être apposé sur l'animal immédiatement après le tir. Sans ce bracelet, le gibier ne peut en aucun cas être transporté. Le sanglier n'est pas soumis à cette règle, mais son tir est également très encadré.

Si le grand gibier et le lièvre se chassent avec des chiens dits « courants », le petit gibier, faisans, perdrix et oiseaux de passage, se chasse lui au chien dit « d'arrêt » et est également soumis à des règles de prélèvement.

L'évolution de la chasse concerne également l'occupation du terrain. Les espaces naturels étant de plus en plus utilisés par tous, il est devenu indispensable d'informer et de partager ces lieux. Pour cela des panneaux fixes indiquant les jours de chasse ont été installés à divers endroits des ACCA. D'autres panneaux « Chasse en Cours » sont placés systématiquement aux abords des secteurs chassés.

En Haute-Savoie, depuis quelques années, la chasse est interdite le dimanche dès 11h30 dans les secteurs les plus touristiques. Pour Archamps, il s'agit de la partie sommitale du Salève située en amont de la route départementale D41A qui relie La Croisette aux Pitons. Cette restriction diminue le risque d'éventuels accidents et évite les problèmes de cohabitation avec les nombreux autres utilisateurs de la nature.

Dans cette même démarche de sensibilisation et de connaissance de la chasse, la Fédération des Chasseurs de Haute Savoie organise chaque année depuis 2015 « Un Dimanche à la Chasse ». Tout citoyen peut s'inscrire à la Fédération pour participer à cette journée de chasse au sein de l'ACCA ou l'AICA de son choix.

Cette année, elle s'est déroulée le 18 octobre. Trois non-chasseurs y ont participé à Archamps. Le rendez-vous était fixé à 7h00 à la cabane des chasseurs. Là, ils ont pu assister à l'organisation d'une journée de chasse : signature du carnet de battues par tous les participants, définition du secteur chassé, attribution des différents postes, énumération du gibier qui peut être prélevé et surtout rappel de toutes les règles de sécurité.

Ces personnes ont ensuite accompagné un chasseur à son poste, équipées d'un gilet orange fluo offert pour l'occasion.

Vers midi, au signal de fin de chasse, chacun s'est retrouvé à la cabane pour raconter sa matinée et donner son ressenti. Un sanglier fut prélevé permettant aux novices d'assister au traitement et au partage de la venaison.

Cette matinée s'est terminée autour d'un buffet dînatoire à l'extérieur, COVID oblige.

Madame le Maire et deux de ses collègues ont honoré ce moment par leur présence.

ALLEZ, RACONTE...

SUITE DE NOTRE ENTRETIEN EN COMPAGNIE DE NICOLE NICOLLIN



Ici, une photo du notable aïeul dont Nicole nous parlait dans le précédent numéro. Le fameux gentil papi debout au centre, Mr Emile Claret, Maire de 1932 à 1945 et figure de la commune au tempérament bien connu.

Photo des conscrits d'Archamps, nés en 1914/1915, lors de leur conseil de révision.

Au premier rang, accroupis, **de gauche à droite :**

- Albert Pelaz (1915-2007)
- Louis Pellet, dit «Cinquième»
- Émile Dussetier (1914-1961)
- Jean Larue (1914-1976)

Au second rang, debouts :

- Étienne Larue (1880-1951), maire d'Archamps de 1920 à 1932
- Émile Claret (1867-1949), maire d'Archamps de 1932 à 1945
- ?

Merci à La Salésienne pour l'archive photo.

Nous continuons donc notre promenade dans les souvenirs d'enfance à Archamps autrefois, avec Nicole pour guide.

Moi : Dans la première partie de notre échange, vous nous parliez de cette école qui n'existe plus au Coin. Vous aimiez l'école ?

Nicole : Oui mais j'étais une écolière un peu anxieuse. Je me rappelle très bien de l'institutrice au bâton, elle s'appelait Mlle Perthuset. Elle était connue dans le département pour être stricte. On n'était pas nombreux, il y avait toutes les classes.

Il fallait arriver à l'école en sachant ses leçons, en ayant fait ses devoirs. Dès qu'on arrivait, la première chose, elle vous regardait les mains pour voir si elles étaient propres, si les ongles étaient coupés. Et ceux qui rongeaient les ongles ne devaient plus les ronger, elle était vraiment sévère.

Puis la dernière année, il y avait un diplôme pour passer en 6^{ème}. J'ai fait cette dernière année à l'école d'Archamps avec M. Rouge.

J'ai des bons souvenirs avec M. Rouge. Bien sûr, il fallait s'appliquer, être bon élève. Quand on lisait, il fallait mettre l'intonation, etc... il me citait souvent en exemple, parce que j'avais bien appris (et bien souffert) avec Mme Perthuset. Je me rappelle, il avait une fille de mon âge avec laquelle je m'entendais assez.

Aujourd'hui, quand je retrouve mes amis d'enfance d'Archamps, évidemment, on discute avec les anciens du village.

Par exemple, je suis allée à l'école avec Bernard Larue, avec René Casays, Jacky Dussetier et je connaissais bien sa sœur, il y avait aussi Nicole Orfais, oui, tant d'archampoises avec qui j'étais quand j'étais petite. Et aujourd'hui, on se croise aux enterrements, c'est comme ça.

Comme je suis partie longtemps d'Archamps et n'y suis revenue qu'à la retraite, j'ai perdu beaucoup de contacts. Mais je voulais revenir ici parce que je suis attachée à Archamps.

Moi : Et lorsque vous êtes revenue, beaucoup de choses avaient changé ?

NN : Aujourd'hui, tout a changé.

Dans le temps par exemple, les familles vivaient ensemble, les anciens, les moyens, les jeunes. Les anciens élevaient les jeunes, etc, tous vivaient dans la même maison.

Maintenant c'est plus ça, maintenant les femmes travaillent, il y a eu beaucoup de changements.

Je ne suis plus de ce siècle...

Je me rappelle de ma grand-mère paternelle qui tous les dimanches faisait la tarte aux pommes. Et il y avait les cousins dont certains habitaient à Genève, qui montaient, et on se retrouvaient. Ça se perd toutes les choses simples comme ça.

Moi : Vous avez une grande famille ? De nombreux frères et sœurs ? Parlez-nous de votre jeunesse à Archamps.

NN : Je suis l'aînée de trois. Je me suis mariée très jeune, à même pas 20 ans.

Avant vers 18 ans, j'ai travaillé avec Eliane Larue au Châble, à l'aluminium. Moi je faisais de la comptabilité.

Moi : Et à cette époque, à vos 18 ans, vous vous rappelez des bons souvenirs avec les copines et les copains ?

NN : Vous savez, on était très excentrés ici à Chotard. Et puis j'étais l'aînée, j'avais beaucoup à faire. A l'époque, on sortait pas comme ça, moi j'ai jamais appris à danser par exemple. J'avais une vie simple de travail et de famille.

J'attendais avec impatience Noël pour aller voir la grand-mère à Monaco, on était gâté là-bas. Ma chère grand-mère qui est restée jusqu'à 105 ans. A 100 ans, elle est encore venue ici ramasser les patates, avec sa canne et tout ! Elle adorait la terre, elle se régalaient l'été de jardiner avec nous. Sa fille, ma mère, beaucoup moins. Mais mémé elle aimait ça, elle disait : je l'aime tellement, je la mangerais !

Encore un grand merci à Nicole Nicollin qui a surmonté sa pudeur afin de nous livrer son précieux témoignage ; car raconter, c'est témoigner et partager, se rappeler et transmettre.

Merci beaucoup.

Laurent KALONJI

LA NOUVELLE ÉCOLE, ON MAINTIENT LE CAP



Le chantier de l'école avance bon train et surmonte la crise sanitaire tant bien que mal. Vous aurez sûrement constaté que le chantier a pris un léger retard sur nos premières projections mais nous sommes toujours sur les rails pour une ouverture de l'école à

la rentrée 2021. Toute l'équipe du chantier et vos élus font bloc pour maintenir le cap de septembre prochain.

Sur le chantier, une grue en remplace une autre. En effet, les travaux de maçonnerie sont désormais terminés, place aux charpentiers et à la mise en place de la structure bois. A l'intérieur aussi le chantier progresse, les cloisons sont en cours. Les électriciens, plombiers, carreleurs, menuisiers arriveront progressivement pour réaliser leurs tâches.

En coulisse nous travaillons également activement pour préparer la rentrée prochaine et offrir aux enfants et aux parents des accès faciles, rapides et protégés. Nous vous informerons prochainement de l'avancée de ces projets et de leur réalisation.

Votre équipe met tout en œuvre pour prévenir les nuisances et anticiper les gênes occasionnées par les travaux. Nous souhaitons avant tout offrir aux enfants d'Archamps un bel écrin pour leur apprentissage.

Mikaël BOLLINET

ETAT CIVIL

- Madame Coralie Dohse et Monsieur Steven Dohse annoncent la naissance de Owen le 14 août 2020.
- Anaïs et Anthony ont eu la fierté de se dire "oui" dans la charmante mairie d'Archamps, suivi d'une jolie cérémonie religieuse dans la ravissante église de notre commune ce 12 septembre 2020. Ce fut un honneur pour les époux de faire rire cette église si précieuse à leurs yeux.
- Madame Guinot Cardane et Monsieur Wiedmer Jonathan annoncent la naissance de leur enfant Chris Wiedmer Guinot le 1^{er} septembre 2020.



N'hésitez pas à nous rejoindre sur nos réseaux sociaux.
Un bon moyen pour vous de rester informé et la possibilité de vous exprimer sur les sujets qui vous tiennent à cœur.

Site internet > Page Actualités

URL : <https://www.mairie-archamps.fr/actualites-archamps/>

Facebook : URL : <https://www.facebook.com/archamps/>

App PanneauPocket / Mobile iOS :

<https://apps.apple.com/fr/app/panneau-pocket/id1143507069>

Mobile Android : <https://play.google.com/store/apps/details?id=panopocche.panopocche&hl=fr>

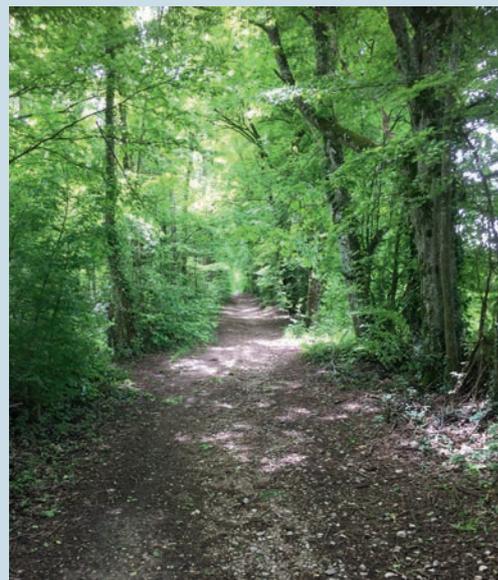
LE CONFINEMENT À ARCHAMPS... SÈREINEMENT !

Confinés à nouveau...

La dernière fois c'était au printemps, aujourd'hui c'est l'automne : l'occasion de découvrir encore une saison autrement ! une heure de promenade chaque jour à Archamps, dans un rayon d'un kilomètre, cela offre des points de vue intéressants. Qui saura retrouver le petit bout de chemin ci-dessous, et nous le faire voir dans ses habits d'automne ? Le point de vue le plus réussi sera publié dans notre prochaine feuille d'info !

Au gré de vos balades, n'oubliez pas que les boîtes à livres sont toujours là, et qu'elles peuvent aussi vous donner quelques heures d'évasion bien au-delà du périmètre autorisé.

Un bon livre, c'est un bon moment !



Mairie d'Archamps 

B.P.40 - ARCHAMPS

74165 COLLONGES-SOUS-SALÈVE cedex

Tél. 04 50 43 62 18 - Fax 04 50 43 68 13

accueil@mairie-archamps.fr

WWW.MAIRIE-ARCHAMPS.FR

Impression : 1 400 ex.

Création graphique et impression : Piste Noire

Equipe de rédaction coordonnée par Christophe Gironde,
Nathalie Herlemont et Véronique Charrère

Photographies : mairie d'Archamps - Reflex Communication
Ingimage